

Lundi 4 février 2013

## Communiqué de presse

### Vincent Peillon reçoit les organisations syndicales

Les organisations syndicales (FSU, UNSA, FO, SGEN-CFDT, CGT, Sud et SNALC) seront reçues ce lundi 4 février à 17 heures par le ministre de l'éducation nationale, Vincent Peillon. Cette réunion s'inscrit dans la continuité du dialogue social engagé depuis mai 2012 et permet de faire un point d'étape après l'adoption par le Conseil des ministres du projet de loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'École.

La poursuite de la mise en œuvre de la refondation de l'École nécessite un travail avec l'ensemble des acteurs. **L'agenda de la refondation** permet d'organiser l'ensemble de ces travaux. D'ores et déjà, la priorité au premier degré a pris forme avec les circulaires sur la scolarisation des moins de trois ans et sur le plus de maîtres que de classes. La formation initiale des professeurs et la question des rythmes scolaires ont également fait l'objet d'un dialogue constant avec les organisations syndicales.

La réunion sera l'occasion d'échanger sur le contenu de l'agenda de la refondation en proposant pour les mois à venir un dialogue autour de 3 chantiers majeurs : l'éducation prioritaire, la rénovation du collège et le décrochage scolaire.

Sur le plan social, des avancées ont déjà pu être concrétisées (reconstitution progressive de l'année de stage ; circulaire sur les obligations de service des instituteurs et professeurs des écoles dite « circulaire 108h » publiée cette semaine). **L'agenda social** des mois à venir sera également à l'ordre du jour de cette réunion. Seront notamment évoqués la négociation sur l'usage des moyens catégoriels et, à moyen et long termes, un travail de fond sur les missions et l'évaluation des personnels, notamment enseignants.

**Tour de table image possible pour les télévisions et les photographes.**

**Lundi 4 février 2013 à 17h**

Ministère de l'éducation nationale

54, rue de Bellechasse

- **ACCREDITATION POUR LES TELEVISIONS ET LES PHOTOGRAPHES** -

Service de presse  
01 55 55 30 10  
spresse@education.gouv.fr